FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

FFESSM
TECHNIQUE

MANUEL DE FORMATION TECHNIQUE

BREVET D'ENSEIGNEMENT DE LA PLONGÉE PROFONDE À L'AIR - BEPPA

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

FFESSM

VERSION MAI 2026

ARCHITECTURE GÉNÉRALE DE LA FORMATION

FORMATION PRÉALABLE

STAGE FINAL

EXAMEN

PRÉROGATIVES

Le « Brevet d'Enseignement de la Plongée Profonde à l'air » (BEPPA) donne à un enseignant licencié, E3 de la FFESSM (MF1), ou BEES1, ou DEJEPS les prérogatives d'enseignant E4.

A ce titre, il atteste de la maîtrise des compétences requises pour exercer la fonction d'enseignant niveau 4 (E4) telle que définie par le Code du Sport (Établissements organisant la pratique de la plongée subaquatique Art. A.322-71 à A. 322-101, de ses annexes, notamment l'annexe III-15b de la sous-section 1 et de l'arrêté modificatif du 17 octobre 2025).

En plus des prérogatives définies par le Code du Sport, le titulaire du BEPPA peut :

- Délivrer les diplômes et les qualifications fédérales de la commission technique
- Valider les attestations d'aptitudes préalables à l'entrée en stage final et à l'examen du MF2 et du BEPPA
- Être membre d'un jury d'examen de Guide de Palanquée-Niveau 4
- Être dispensé du groupe 2 (épreuves pratiques) de l'examen MF2 (sans limitation dans le temps)
- Être dispensé de l'épreuve N°13 (matériel de plongée) de l'examen MF2 (sans limitation dans le temps)

FORMATION PRÉALABLE

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

PRATIQUE DE LA PLONGÉE
PROFONDE À L'AIR

ENSEIGNEMENT DE LA PLONGÉE
PROFONDE À L'AIR -
COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

ORGANISATION DES PLONGÉES
PROFONDES À L'AIR -
RÔLE SPÉCIFIQUE DU DP

FORMATION PRÉALABLE ACCÈS ET RÈGLES D'ORGANISATION

Les Commissions Techniques Régionales peuvent mettre en place des stages de préparation au BEPPA : apports théoriques, préparation aux épreuves, etc.

La formation préalable ne revêt aucun caractère obligatoire même si elle est fortement conseillée par la Commission Technique Nationale.

Cette formation initiale consiste en :

- Un renforcement des compétences du futur BEPPA, avec une actualisation des connaissances sur les risques, la désaturation et la planification
- Un renforcement de la pratique personnelle de la plongée profonde à l'air avec la mise en œuvre de nitrox ou d'oxygène pur au cours de la désaturation (être titulaire de la qualification plongeur Nitrox Confirmé ou d'un diplôme admis en équivalence)
- L'implication du futur BEPPA dans l'organisation et la conduite des plongées d'enseignement dans la zone 40-60 mètres.

Il est également conseillé que le futur BEPPA soit suivi par un formateur E4 en titre (MF2 ou MF2 associé de la FFESSM, ou BEPPA, ou BEES2, ou DESJEPS, ou DEJEPS E4), disposant d'une licence FFESSM en cours de validité.

BEPPA

— ACTUALISATION DES CONNAISSANCES ANALYSE DES RISQUES

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Identifier les risques spécifiques de la plongée profonde à l'air ou ceux accrus par la profondeur	• La narcose (différence entre premiers signes bénins et la crise de narcose qui exige une assistance immédiate) • La perte de palanquée • Le froid • La panne d'air • L'essoufflement • L'accident de désaturation • La toxicité de l'oxygène • Le risque de dérive en surface
Hiérarchiser les problèmes Prévoir des solutions de prévention et de conduite à tenir	Classement par gravité, par probabilité. Méthode du « *quoi faire, si….* »

— ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DÉSATURATION

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Actualiser ses connaissances sur les modèles de désaturation et leurs limites	• Les jeux de paramètres haldaniens (MN90, Bühlmann, ...). • Principe des M-Values (Workman, 1965), justification et avantages associés. • Compréhension des facteurs de gradients (GF) : abaissement arbitraire des M-Values pour plus de conservatisme de la désaturation. • Implémentation dans les ordinateurs de plongée : mode pré-paramétré « personnalisation » (L0, L1 / P0, P1 / SF0, SF1, …) ou laissé à l'initiative de l'utilisateur (fixation libre des GF).
Actualiser ses connaissances sur les situations hors-modèle, à risque accru d'ADD	• Au-delà d'une plongée par jour. • Plongées consécutives (intervalle de surface court). • Profils yo-yo et dents de scie.
Actualiser ses connaissances sur les procédures normales	• Vitesse de remontée. • Plongée unitaire. • Remontée lente. • Plongée successive (influence d'une précédente plongée).
Actualiser ses connaissances sur les procédures à risque (hors modèle), à éviter	• Interruption de palier. • Remontée rapide. • Paliers profonds à l'air (la dangerosité est avérée).
Actualiser ses connaissances sur la prévention de l'accident de désaturation	• Respect du protocole (profondeur, durée, vitesse de remontée, paliers obligatoires). • Prise en compte des facteurs individuels de risque. • Éviter les profils à risque. • Éviter les comportements à risque. • Prise en compte de la charge en gaz neutre : facteur Q (couple durée/profondeur) qui augmente le risque d'ADD, plutôt que la seule profondeur.
Actualiser ses connaissances à propos du conservatisme	Pourquoi et comment augmenter le conservatisme de la désaturation ? • Augmentation de la durée des derniers paliers. • Derniers paliers réalisés sous oxygène pur ou nitrox très oxygéné. • Utilisation prudente des facteurs de gradient (Bühlmann) à l'air ou au nitrox, utilisation de couples jumeaux (ex. 90/90). • Problématique du paramétrages par défaut des ordinateurs « tek ». Compréhension des GF dissymétriques (ex. 30/70) et limites d'utilisation, particulièrement pour les plongées à l'air.
Désaturation isobare	Connaître l'intérêt d'une désaturation isobare (gaz suroxygéné avec maintien de la profondeur) : accélération de la désaturation (baisse du niveau de gaz inerte), diminution du nombre de bulles (versus désaturation à l'air) et diminution du nombre de micro-noyaux gazeux (qui favorisent la création de bulles).

BEPPA

— ACTUALISATION DES CONNAISSANCES PLANIFICATION

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Prévoir comment garder la cohésion de la palanquée lors de la désaturation	Problématique des outils de désaturation différents ou paramétrés différemment dans la palanquée. L'arrêt d'un plongeur à un palier impose l'arrêt de toute la palanquée.
Décider à l'avance quels paramètres de durée, profondeur, durée de paliers ou durée totale de remontée (ex. DTR, ASC, TTS, TAT) selon les modèles d'ordinateurs de plongée) seront choisis et respectés	Dans le respect des consignes du directeur de plongée (DP). Utilisation des ordinateurs en mode planification (ou de tables de plongée) pour matérialiser la chronologie de la plongée (Run-time).
Mettre en adéquation le stock d'air et la plongée prévue	• Calcul théorique du stock d'air nécessaire à la plongée prévue. • Base de calcul sur un débit ventilatoire théorique (ex : 20 à 25 l/min) ou après la mesure de sa consommation réelle personnelle. • Autre méthode : à partir du stock d'air disponible et la profondeur prévue, fixer la durée de plongée à ne pas dépasser. • Si utilisation d'un ordinateur à gestion d'air, utilisation de la fonction « consommation moyenne », pour soi-même ou les plongeurs encadrés. • Capacité à conseiller les plongeurs encadrés en fonction du matériel qu'ils utilisent (gestion d'air intégrée à l'ordinateur).
Prévoir les pressions de gaz qui dictent les phases de la plongée	Choisir une règle simple : Règle des tiers (plongée en eau libre uniquement). 1/3 descente et exploration, 1/3 retour, 1/3 de réserve. Exemple : P=210 bar / 140 bar (demi-tour) / 70 bar (réserve).

— PRATIQUE PERSONNELLE DE LA PLONGÉE PROFONDE À L'AIR MATÉRIEL SPÉCIFIQUE CONSEILLÉ

Pour la préparation à l'examen BEPPA, la CTN recommande de renforcer ses compétences de plongeur profond à l'air dans la zone 40-60 mètres.

L'usage de nitrox ou d'oxygène pur en décompression est fortement conseillé pour les plongées avec un niveau de saturation élevé (ex : facteur Q>200) ou en présence de facteurs de risques particuliers.

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Savoir différencier les différents types de plongée profonde avec identification des risques associés et des éventuelles mesures préventives à mettre en œuvre (matériel spécifique, nitrox ou O2 pur en désaturation, …)	La notion de « plongée profonde » peut s'appliquer à de multiples profils et conditions de plongée qui tous ne représentent pas le même niveau de risque et ne nécessite pas les mêmes mesures de prévention : • Simple incursion en profondeur (ex. descente et remontée le long d'un tombant, faible durée du séjour à la profondeur maximale). • Plongée avec possibilité de faire varier la profondeur (ex. épave entre 55 et 40 m) : savoir adopter un parcours avec la profondeur max. en début d'exploration, limiter le séjour à la profondeur maximale. • Plongée avec impossibilité de faire varier significativement la profondeur d'évolution (ex. plongée proche d'un « profil carré »). • Facteurs « organisation » : descente et remontée en pleine eau ou le long d'un bout ? • Facteurs « conditions » : visibilité, courant, difficultés d'orientation, présence de filets, …
Savoir sélectionner un gilet adapté	Gilet (ou bouée et harnais) permettant la fixation latérale d'un bloc de décompression et d'accessoires. Privilégier les gros volumes qui permettent de compenser la perte de flottabilité dûe à la profondeur.
Savoir sélectionner un bloc de décompression adapté à l'engagement de la plongée	Bloc de 4 à 7 litres compatible oxygène, frappé G1 ou équivalent, pourvu d'un système d'accroche latéral ; flottabilité la plus neutre possible.
Savoir sélectionner des détendeurs « fond » adaptés à la plongée profonde	2 détendeurs séparés et compensés. Le débit maximal et le faible travail ventilatoire des détendeurs sont des critères de sélection. Le 2e détendeur maintenu à poste est accessible sans délai.
Pouvoir signaler sa présence dès le début de la désaturation	Selon l'engagement de la plongée : parachute avec dévidoir et redondance sont vivement conseillés. La couleur jaune du parachute est plutôt à réserver aux situations d'urgence.
Pouvoir se signaler en plongée et en surface en cas de faible visibilité	Lampe ou équivalent, miroir de signalisation.
Pouvoir se dégager d'un emmêlement de fils	Coupe-fil (corolaire de l'utilisation du dévidoir).
Permettre une communication écrite	Plaquette de notation ou équivalent (possibilité d'accroche au parachute pour communication avec la surface).

— PRATIQUE PERSONNELLE DE LA PLONGÉE PROFONDE À L'AIR ACCÈS PROGRESSIF AUX PLONGÉES PROFONDES

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Être capable de mettre en œuvre pour soi-même (et de conseiller les plongeurs encadrés) un accès progressif aux plongées profondes	Avant de pratiquer une plongée au-delà de 40 m, il est fortement conseillé d'avoir réalisé, les jours précédents, plusieurs plongées dans une zone de profondeur inférieure (ex. 20 m, 30 m) afin que l'organisme s'habitue progressivement au processus de création et d'élimination des bulles de gaz inerte (azote). Au-delà de 40 m, l'accès à 60 m doit également être progressif.

— PRATIQUE PERSONNELLE DE LA PLONGÉE PROFONDE À L'AIR PROCÉDURES PRÉ-PLONGÉE

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Mettre en place une vérification surface mutuelle et méthodique de l'équipement entre membres de la palanquée avant la mise à l'eau	Moyen mnémotechnique. Exemple : GVI (Gaz Volumes Instruments).
Mettre en place les procédures d'assistance avec l'équipe surface	Sur signal de surface d'urgence, alimentation des palanquées en air et en gaz de décompression.
Adapter la planification aux consignes du directeur de plongée	Respecter la durée totale d'immersion, la pression minimale de réserve et autres consignes du DP.

— PRATIQUE PERSONNELLE DE LA PLONGÉE PROFONDE À L'AIR COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES MINIMALES EN PLONGÉE PROFONDE À L'AIR

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Réaliser une descente active et maitrisée	Prise en compte du courant de surface, s'immerger rapidement. En pleine eau maintien d'une vitesse constante (capacité à descendre à 30 m/min), gonflage du SGS au cours de la descente.
Rechercher une flottabilité parfaite par l'utilisation du Système Gonflable de Stabilisation (SGS)	Dès l'arrivée en zone profonde, en respirant sur le volume courant et sans palmer d'une façon propulsive, maintenir un niveau d'immersion constant.
Adapter son rythme ventilatoire à la profondeur	Éviter les pauses respiratoires trop longues (risque de rétention de CO_2).
Adopter une surveillance mutuelle entre membres de la palanquée	Déceler pour soi et les autres des signes d'essoufflement, de narcose, d'éloignement…Intervenir si nécessaire.
Surveiller ses paramètres de plongée et respecter la planification	Lecture des instruments à intervalles réguliers : pression d'air, durée de plongée, durée remontée (ex. DTR, TTS, ASC, TAT…). Amorcer la remontée avant le temps fond maximum prévu (marge de sécurité pour respecter les consignes du DP sur la durée totale de la plongée).
Sécuriser la phase de remontée	Éviter si possible les remontées en pleine eau. Matérialiser la remontée par un parachute améliore la sécurité de la palanquée.
Éviter les remontées trop lentes en zone profonde (60-30m)	La durée totale de remontée (DTR ou sigle équivalent) affichée sur l'instrument ne doit pas augmenter au cours de la remontée. Vitesse de l'ordre de 10 m/min (ex. 9 à 12 m/min).
Éviter l'emballement de la vitesse	Dès 20m et vers la zone de paliers, ralentir progressivement avant l'arrêt.
Optimiser la désaturation (selon l'engagement de la plongée)	Réaliser un changement de gaz (air vers nitrox ou O_2) dès que possible. Ex. quand la PpO_2 du gaz de décompression devient inférieure ou égale à 1,6 bar (désaturation isobare par gaz suroxygéné) Minimiser l'effort surface dès l'émersion.

— ENSEIGNEMENT DE LA,PLONGÉE PROFONDE À L'AIR - COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Analyser l'aptitude des plongeurs à participer à la plongée prévue	Questionner sur l'état de forme général et sur la profondeur des dernières plongées réalisées : prévoir une réadaptation progressive à la profondeur.
Adapter la séance d'enseignement prévue aux conditions réelles	Plongée avec paliers obligatoires : vérifier l'adéquation de ce type de plongée avec les conditions météo sur site, le niveau, le nombre de plongeurs. Limiter l'engagement de la plongée si nécessaire.
Fixer les paramètres de plongée. Prévoir la procédure de désaturation	• Prendre connaissance des différents ordinateurs et de leur paramétrage (GF, mode personnalisation en particulier). • Donner des consignes à suivre pour conserver l'homogénéité de la palanquée lors de la décompression. • Fixer la profondeur maximum, le temps fond maximum, la pression minimale qui doit déclencher la remontée, la durée totale de remontée, dans le respect des consignes du DP.
Prévoir la sécurisation de la séance	Identifier les risques inhérents au contexte et ceux liés au type d'apprentissages profonds prévus ; donner des conseils de prévention.
Vérifier systématiquement l'équipement des plongeurs	Prise de connaissance et ajustement de l'équipement du plongeur profond, lestage, type de gilet, type de détendeurs, bloc et détendeur de décompression, accessoires de sécurité, outil de décompression.
Maitriser les conditions d'évolution	S'assurer d'une évolution correcte des plongeurs sur le plan de la stabilisation, de la ventilation. S'assurer de la cohésion de la palanquée. Anticiper les dépassements de profondeur..

— ORGANISATION DES PLONGÉES PROFONDES À L'AIR - RÔLE SPÉCIFIQUE DU DP

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Adapter les compétences de direction de la plongée aux spécificités de la plongée profonde zone 40- 60m	• Connaissance du site, ses intérêts et ses dangers. • Vérification des carnets de plongée, profondeur des dernières plongées réalisées. • Briefing spécifique à la plongée profonde : consignes de durée maximum, réserve de gaz, procédure d'urgence…
Réaliser des choix d'utilisation d'un navire support de plongée adaptés aux spécificités de la zone 40-60m	• Choix du navire, balisage, mouillage, ligne de descente, pendeur, barre de palier… • Organisation de largage et de récupération des plongeurs…
Connaitre les principes d'organisation de la plongée aux mélanges (heliox, trimix) et avec un recycleur dans la zone 40 à 60m	• Se résume à de la simple l'information sur les différentes formations et qualifications en plongée au trimix/héliox et recycleur. • Le DP doit être titulaire de la qualification « gaz » de chacune des palanquées placées sous sa responsabilité. • Recycleurs : se référer au MFT § Accueil des plongeurs recycleur.

BEPPA

ACCÈS AU STAGE FINAL ET À L'EXAMEN

- Pour accéder au stage final et à l'examen, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes :
  - Etre âgé de 20 ans au 1er janvier de l'année de l'examen
  - Être titulaire de la licence FFESSM en cours de validité
  - Être francophone
  - Justifier de son identité à l'ouverture du stage final et de l'examen à l'aide d'un document officiel avec photographie
  - Etre titulaire, depuis au moins 12 mois à la date d'ouverture de l'examen, du MF1 de la FFESSM, ou du BEES1 option « plongée subaquatique », ou du DEJEPS option « activités de plongée subaquatique »
  - Être titulaire du RIFA Plongée de la FFESSM
  - Être titulaire de de la qualification Plongeur Nitrox Confirmé ou d'un diplôme admis en équivalence
  - Fournir les 5 attestations d'aptitudes suivantes :
    - > Aptitude A1 : enseignement à 50 m (*épreuves 4*)
    - > Aptitude A2 : intervention sur un plongeur en difficulté - IPD (*épreuve 5*) et technique à 50 m (*épreuve 8*)
    - > Aptitude A3 : nage PMT (*épreuve 7*)
    - > Aptitude A4 : attestation d'expérience d'au moins 20 plongées au-delà de 40 mètres au cours des cinq dernières années, dont au moins 4 plongées d'enseignement avec un moniteur E4
    - > Aptitude A5 : démonstration technique de maîtrise de remontée - DTMR (*épreuves 9*)

    Ces aptitudes attestent du fait que ces 4 épreuves ont été réalisées en milieu naturel (hors piscines et fosses de plongée quelle qu'en soit la profondeur) et dans des conditions non éliminatoires. Elles sont signées a minima par un MF2 ou MF2 associé de la FFESSM, ou BEPPA, ou BEES2, ou DEJEPS (E4), ou DESJEPS, licencié à la FFESSM. La durée de validité de chacune de ces attestations est de 9 mois maximum à la date d'ouverture de l'examen (et non du stage final). Le modèle type figure à la dernière page du contenu de formation du MF2.
  - Contrôle médical : se conformer aux préconisations exposées en fin de chapitre « généralités » du MFT
- Pour s'inscrire au stage final et à l'examen, le candidat doit se procurer le bulletin d'inscription sur l'espace CTN du site de la FFESSM : https://plongee.ffessm.fr/beppa

Nota :

Le MF1 associé de la FFESSM ne permet pas d'accéder au BEPPA

ORGANISATION DU STAGE FINAL ET DE L'EXAMEN

STAGE FINAL

Le stage final est obligatoire. D'un volume de 35 heures, il est organisé à l'échelon national par la CTN qui en définit le contenu.

Il s'organise soit sous la forme d'un stage final et examen BEPPA dédiés, soit au cours d'un stage final et examen MF2.

Le stagiaire BEPPA a l'obligation de participer à l'intégralité d'un même stage final, quelle qu'en soit la forme.

Le responsable est un Instructeur National présent sur la totalité du stage. Il est nommé par le président de la CTN. Il est assisté par des Instructeurs Nationaux et Instructeurs Nationaux Stagiaires, et éventuellement par des Instructeurs régionaux financés par leur CTR et acceptés par la CTN.

Sur demande des présidents de CTR, des Instructeurs Régionaux peuvent assister au stage final en tant qu'observateurs après y avoir été autorisés par le président de la CTN, et en fonction de quotas déterminés par celui-ci. Leurs frais de participation sont pris en charge par leur CTR d'origine.

Le stage final a pour objectif principal de préparer le stagiaire BEPPA à l'examen. De fait, son contenu porte essentiellement sur les modules « Acte d'enseignement à 50 mètres » et « Organisation » sans exclure d'autres contenus jugés pertinents par le directeur de stage. À ce stade, les modules ne sont pas nécessairement maîtrisés dans tous leurs aspects.

JURY DE L'EXAMEN

Quelle que soit l'organisation, stage et examen BEPPA dédiés ou dans le cadre d'un stage final et examen MF2, les modalités sont identiques.

L'examen est organisé par la CTN, avec un jury fédéral de la FFESSM, comportant :

- Le Président de la Commission Technique Nationale ou son représentant qui préside le jury d'examen
- L'ensemble du jury est constitué d'Instructeurs Fédéraux Nationaux ou Instructeurs Fédéraux Nationaux Stagiaires.
- Au moins trois Instructeurs Fédéraux Nationaux en titre.
- Les jurys de chaque atelier doivent être composés d'au moins deux instructeurs pour l'évaluation des épreuves.

Tous les membres du jury doivent être en possession d'une licence fédérale et, pour les épreuves nécessitant une mise à l'eau, d'un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique (CACI) en cours de validité.

La cérémonie de remise des diplômes est présidée par le Président de la FFESSM ou son représentant. En son absence, c'est le président du jury qui est en charge de cette fonction.

Nota :

Les présidents de CTR peuvent suivre l'examen en qualité d'observateur.

BEPPA

EXAMEN

GROUPE 2 : ÉPREUVES PRATIQUES

- 4. ENSEIGNEMENT À 50 M
- 5. IPD À 50 M
- 6. MANNEQUIN
- 7. NAGE PMT
- 8. DESCENTE, STABILISATION ET VDM À 50 M
- 9. DTMR À 35 M

GROUPE 3 : ÉPREUVES THÉORIQUES

LORS D'UN EXAMEN MF2

- 10. DÉSATURATION
- 11. ANATOMIE - PHYSIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLGIE
- 14. MATÉRIEL DE PLONGÉE

LORS D'UN EXAMEN BEPPA

- ENTRETIEN ORAL AVEC LE JURY
- 14. MATÉRIEL DE PLONGÉE

ACCÈS AU STAGE FINAL ET A L'EXAMEN
PRÉSENTATION DES ÉPREUVES
NOTATION ET OBTENTION DE L'EXAMEN

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'examen est constitué d'épreuves pratiques et d'épreuves de connaissances.

Les épreuves pratiques sont strictement celles de l'examen MF2 (se référer à la version en vigueur du MFT, chapitre MF2).

Chaque épreuve est notée sur 20 sauf indication contraire, pour un maximum de 400 points et un nombre minimum à atteindre de 200 points (moyenne 10/20 dans chacun des groupes) sans note éliminatoire.

Les épreuves de connaissances sont :

- Soit les 2 épreuves écrites (désaturation et anatomie-physiologie-physiopathologie du plongeur) plus l'épreuve orale (matériel de plongée), dans le cas d'un BEPPA obtenu sur échec lors d'un examen MF2
- Soit un entretien oral avec le jury, et l'épreuve orale de matériel de plongée, dans le cas d'un examen dédié au BEPPA.

ÉPREUVES PRATIQUES

Au nombre de 6, les épreuves pratiques comprennent :

- 1 épreuve de plongée libre (N°6 du MF2 - mannequin)
- 1 épreuve de nage PMT (N°7 du MF2)
- 4 épreuves de plongée scaphandre (N°4, 5, 8 et 9 du MF2)

Ce groupe est constitué de 2 sous-groupes. Il donne lieu à 9 notes.

Sous-groupe A : enseignement et technique à 50 m

4 | Acte d'enseignement à 50 m
- A. Briefing — Coefficient 1
- B. Débriefing — Coefficient 1
- C. Acte d'enseignement à 50 m — Coefficient 3

5 | Intervention sur un plongeur en difficulté à 50 m — Coefficient 3

Sous-groupe B : maîtrise et démonstrations physiques, pratiques et techniques

6 | Mannequin — Coefficient 2

7 | Nage PMT sur 1500 m — Coefficient 1

8 | Descente, stabilisation et vidage de masque à 50 m
- A. Descente dans le bleu — Coefficient 1
- B. Vidage de masque à 50 m — Coefficient 1

9 | Démonstration technique de maîtrise de remontée gilet de 35m — Coefficient 2

La moyenne de 10/20 minimum est requise pour chaque sous-groupe :

- minimum 80/160 pour le sous-groupe A
- et minimum 70/140 pour le sous-groupe B

Total des points attribués pour ce groupe : 300 points, moyenne du groupe : 150 points.

BEPPA

ÉPREUVES THÉORIQUES

Au cours d'un examen MF2 :

10 | Désaturation — Coefficient 2

11 | Anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur — Coefficient 1

14 | Matériel de plongée — Coefficient 2

Au cours d'un examen BEPPA dédié :

- | Entretien avec le jury — Coefficient 3
  Épreuve orale réalisée à l'issue de la plongée d'enseignement, d'une demi-heure maximum sous la forme d'un entretien avec le jury. Elle est destinée à vérifier les connaissances et les choix pédagogiques du candidat sur la désaturation, la règlementation, la gestion des risques, la direction de plongée pour l'enseignement dans la zone 40-60 mètres.

14 | Matériel de plongée — Coefficient 2

La moyenne de 10/20 minimum est requise pour chaque épreuve écrite (désaturation et anatomie-physiologie-physiopathologie du plongeur) ou pour l'entretien avec le jury.

Total des points attribués pour ce groupe : 100 points, moyenne du groupe : 50 points.

BEPPA

NOTATION - OBTENTION DE L'EXAMEN

Les épreuves sont notées sur 20 et affectées de coefficients. Pour chaque groupe et sous groupe le total de points minimum à obtenir est le suivant :

- Epreuves pratiques : minimum 150 points / 300 dont :
  - Sous-groupe A : minimum 80 points / 160
  - Sous-groupe B : minimum 70 points / 140
- Epreuves théoriques : minimum 50 points / 100.

Pour être reçu à l'examen le candidat doit :

- Obtenir un total général pour l'ensemble de toutes les épreuves d'au moins 200 points correspondant à une moyenne générale de 10/20
- Ne pas avoir de note inférieure à 5/20
- Obtenir la moyenne de 10/20 dans chacun des deux sous-groupes A et B
- Obtenir la moyenne de 10/20 dans chaque épreuve de théorie
- Avoir réalisé toutes les épreuves en totalité. Toute épreuve non faite est éliminatoire.

Après l'obtention du BEPPA, le groupe 2 (épreuves pratiques du MF2) et l'épreuve N°14 (matériel de plongée) sont acquis définitivement.

Le président du jury arrête la liste des candidats définitivement admis à l'examen.

BEPPA

PASSAGE DU BEPPA POUR LES TITULAIRES DU FFM OBTENU LORS D'UNE SESSION MF2

Le candidat doit passer les épreuves pratiques du BEPPA.

- Si le candidat a obtenu au moins la note de 10/20 aux deux épreuves théoriques retenues pour l'obtention du BEPPA (désaturation et anatomie-physiologie-physiopathologie du plongeur), il est exempté de l'entretien et les deux notes sont alors prises en compte. Dans le cas contraire, il doit passer l'entretien du BEPPA.
- Si le candidat a obtenu au moins la note de 10/20 à l'épreuve de matériel de plongée pour l'obtention du BEPPA, il est exempté de l'épreuve de matériel de plongée et la note est alors prise en compte. Dans le cas contraire, il doit passer l'épreuve de matériel de plongée.

Pour le titulaire du FFM, l'obtention du BEPPA entraîne la délivrance du MF2.

PASSAGE DU BEPPA POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU GROUPE 2 (UNIQUEMENT) OBTENU LORS D'UNE SESSION MF2

Le candidat bénéficie de la validité du groupe 2 (épreuves pratiques) durant 18 mois, comme défini dans les conditions d'obtention du chapitre MF2 du MFT. Au-delà de cette période le candidat doit repasser le groupe 2 (épreuves pratiques).

Le candidat doit avoir obtenu au moins 10/20 aux épreuves de désaturation, d'anatomie-physiologie-physiopathologie du plongeur et de matériel de plongée.

- Le BEPPA peut-être présenté au cours d'un examen BEPPA dédié : selon les notes obtenues sur ces trois épreuves lors du MF2, le candidat repasse l'entretien et/ou l'épreuve de matériel pour lesquelles la note est inférieure à 10/20.
- Si le BEPPA est obtenu suite à une réussite partielle au cours d'un examen MF2 : selon les notes obtenues sur ces trois épreuves, le candidat repasse les épreuves du groupe 3 (épreuves théoriques) du MF2 (désaturation, anatomie-physiologie-physiopathologie du plongeur, et matériel de plongée) pour lesquelles la note est inférieure à 10/20.

— MODIFICATIONS DEPUIS DÉC. 2025 :

Mai 2026 :

- **Page 14 :** suppression de l'obligation de justifier du niveau d'entrée uniquement par la présentation d'un diplôme papier. La carte de niveau est également un justificatif valable.

Juin 2026 :

- **Page 17 :** l'épreuve de plongée libre mentionnée correspond à l'épreuve du mannequin.

BEPPA